

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de la Vie Locale
Service de la Vie Associative
130/19

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 18 OCTOBRE 2019
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : M. JEAN-CLAUDE FERAUD**

OBJET : Animation pour les personnes du bel âge - Subventions de fonctionnement 5ème répartition - Subvention d'investissement 4ème répartition - Exercice 2019.

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Monsieur le délégué à l'animation des personnes du bel âge, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Ce rapport présente, conformément aux tableaux joints, les demandes de subventions de fonctionnement et d'investissement formulées par des associations agissant en faveur de l'animation des personnes du bel âge, au titre de l'année 2019.

Le montant des subventions à allouer s'élève à :

- 1) 28 100 € au titre du dispositif de soutien aux associations de l'animation pour les personnes du bel âge – fonctionnement,
- 2) 127 000 € au titre du dispositif de soutien aux associations de l'animation pour les personnes du bel âge – investissement – biens matériels et études.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

Signé
La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL